

n°99

#### **AGENDA**

Du 11 au 22 mai à Cannes

58ème FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM Palais des Festivals © 01 53 59 61 00

www.festival-cannes.fr

Du 11 au 22 mai à Cannes

MARCHÉ DU FILM © 01 53 59 61 30

www.cannesmarket.com

#### Du 6 au 11 juin à Annecy

#### **ANNECY 2005**

29ème Festival international du film d'animation (FIFA) du 6 au 11 juin, et 15ème Marché international du film d'animation (MIFA) du 8 au 10 juin © 04 50 10 09 00

www.annecy.org

#### Du 14 au 16 juin au Creusot

18ÈME FESTIVAL DU CREUSOT Festival du film d'entreprise © 03 85 55 65 71

www.festival-du-creusot.org

#### Le 16 juin à Paris

#### RÉUNION D'INFORMATION À LA CST

sur le crédit d'impôt, en collaboration avec l'ARP et le CNC © 01 53 04 44 00

www.cst.fr

#### Le 17 juin à Paris

CINÉMA L'ARLEQUIN (10 H - 12 H) Projection d'images tournées en HD

#### Du 27 au 30 juin à Amsterdam

#### **CINEMAEXPO 2005**

RAI International Exhibition and Congress Centre d'Amsterdam (Pays-Bas) ② + 31 20 549 12 12

www.cinemaexpo.com

### QUEL A ÉTÉ JUSQU'À PRÉSENT LE RÔLE DE LA CST ?

Créée en septembre 1944 sous l'impulsion de Monsieur Jean Painlevé, elle a rapidement pris l'extension nécessaire en faisant appel à l'ensemble des techniciens du cinéma. Les diverses Commissions spécialisées se sont appliquées à confectionner et à perfectionner l'instrument mis à la disposition de ceux qui collaborent à la réalisation d'un film.

Dans cet éditorial, nous vous proposons de remonter dans le passé : avec un extrait d'un procès-verbal d'une séance de la CST, datant du 29 janvier 1945, puis d'un texte concernant le Festival de Cannes, daté de décembre 1946.

« La CST sait que le problème à résoudre, en bref, est le suivant : réaliser les meilleurs films dans les meilleures conditions possibles. Nous verrons que ce n'est pas là une lapalissade. La qualité d'un film dépend en effet de la technique pure, depuis la technique du scénario jusqu'à la technique du maquilleur ou de l'accessoiriste.

Mais cette qualité aura des répercussions économiques essentiellement variables selon qu'elle sera bonne ou mauvaise. Et ces répercussions conditionnent la vie même du cinéma français. S'il est en effet des problèmes purement économiques qu' [on] appelle "quota, taxes et surtaxes, prix des places [...]", celui du maintien de la qualité doit passer au premier plan, nous préoccuper seul, nous Commission Supérieure Technique.

Peut-on en effet songer à rivaliser, sur nos propres écrans avec des films étrangers surclassant nettement les nôtres, quelles que soient les lois qui protègent la production française? [...] Et, sur le plan national, quelles seront les conséquences variées qu'aura pour la France l'exportation des films médiocres, à technique périmée ou simplement insuffisante?

C'est donc à <u>l'amélioration de la qualité</u> que la Commission Technique s'est attachée tout d'abord. Etude d'un meilleur matériel à mettre à la disposition des créateurs, normalisation des différents moyens de réalisation, depuis l'écran des salles jusqu'aux étiquettes des boîtes à pellicule, étude des méthodes rationnelles du travail, tel a été son programme ».

[La valorisation de la projection cinématographique doit également répondre à cet objectif].

- « A propos du festival projeté à Cannes, [il a été convenu] que cette manifestation ait lieu sous le signe de la qualité [grâce au] concours de la CST. Trois projections sont envisagées :
- Une dans le hall du Casino, pour environ 1200 places, sera réservée aux projections de grands films,
- Une seconde, dans la salle du théâtre (environ 400 places) sera réservée aux films documentaires et scientifiques
- La troisième, éventuelle, serait une projection en plein air ».

Les progrès accomplis depuis les premières séances de travail des Commissions de la CST font honneur aux fondateurs de cette association.



#### SOMMAIRE

Cles chiffres-clés
O Les Rencontres de la CSTp. 2
Petits-déjeuners au Festival de Cannes p. 2
O Loumasystems
O Dossier « Le Quatrième pouvoir »
CR Imaginap. 11
CR dpt Studios-Production p. 12
CR Conseil d'Administration p. 13
CR dpt Laboratoires
CR dpt Exploitation-Sallesp. 17
Chumeur vagabonde
Coup de têtep. 20
CR Lecture
Ma petite entreprise

Le nº 100 de La Lettre de la CST paraîtra en juillet 2005

Nous apprenons avec tristesse le décès de notre ami Christian Marcellin, le vendredi 22 avril 2005.

Il participait activement aux activités de la CST en qualité de membre du Département Son.

Que sa famille et ses amis soient assurés de notre solidarité.

#### LES CHIFFRES-CLÉS

Nombre de films en salles : le nombre de films sortis en première exclusivité a augmenté à partir de 1995, passant de 395 à 560 en 2004.

On dénombrait 400 films en 1997, 448 en 1998, 525 en 1999, 544 en 2000, 506 en 2001, 488 en 2002, 513 en 2003.

Nombre de multiplexes : 126 à la fin 2004.

Nombre d'écrans : 5 289 fin 2003 (contre 4 291 en 1994). L'évolution des entrées en moyenne par écran est passée de 28 995 en 1994 à 32 889 en 2003.

Les trois quarts des entrées sont effectuées dans des villes de plus de 100 000 habitants.

Aides accordées à la distribution : environ 28 millions d'euros accordés par le Centre National de la Cinématographie auxquels s'ajoutent des aides de 6 millions d'euros de Canal +.

Source : Le Monde, 13 avril 2005, p. 28.

#### RAPPEL

Le 9 juin à Paris 12èmes RENCONTRES DE LA CST Thème : - L'art du son : de la captation à la diffusion -

La première journée se déroulera au cinéma Elysées Biarritz sur le thème suivant : « De la captation au pré-mixage » Invité d'honneur : Gérard Krawczyk

Tél.: 01 53 04 44 00

www.cst.fr

### PETITS-DÉJEUNERS AU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM

#### Le vendredi 13 mai : « IDIFF 2006 »

Depuis trois ans, IDIFF est une manifestation unique qui accompagne le développement des technologies numériques dans toute la chaîne du cinéma.

En 2006, IDIFF met en place un marché des contenus numériques destinés à une exploitation en salle (films en exclusivité, classiques, documentaires, publicités...). Cette démarche a pour but d'accompagner les exploitants européens dans leurs projets d'équipement.

IDIFF 2006 : 31 janvier - 2 février • Palais des Festivals • Cannes www.idiff.org

#### Le samedi 14 mai : « L'industrie du rêve »

Le festival « L'industrie du rêve » et la CST organisent un petitdéjeuner débat à l'occasion de la parution de l'ouvrage « Le décor au cinéma », actes V, en présence de décorateurs et de réalisateurs, d'Yves Louchez, délégué général de la CST et de Stéphane Pellet, président du festival « L'industrie du rêve ».

#### Le lundi 16 mai : - Point presse de la CST -

A l'occasion du Festival international du film de Cannes, le Président présente les grands axes de développement de la CST: normes pour le cinéma numérique, les Rencontres de la CST, la politique d'édition, rapports avec les industries techniques: vers une salle de référence...

#### Le jeudi 19 mai : - Spécial Québec -

Ce petit-déjeuner sera l'occasion pour la CST et la SODEC (Société de développement des entreprises culturelles du Québec) de présenter le bilan de leur collaboration sur les années précédentes et leurs projets pour 2005 et 2006, tant à Paris qu'à Montréal.

#### RÉUNION D'INFORMATIONS SUR LE CRÉDIT D'IMPÔT

Le Département Studios-Production organise, en collaboration avec l'ARP (Société civile des Auteurs, Réalisateurs et Producteurs) et le CNC, une réunion d'informations sur le crédit d'impôt (cinéma et audiovisuel), le 16 juin 2005 à la CST à 19 h.

Liste des intervenants à consulter sur notre site Internet.

#### SITUATION DE L'ADHÉSION AU 25 AVRIL 2005 :

Sont à jour de leur cotisation 2005 : 362 membres actifs, 97 membres auditeurs et 17 membres associés.

# LA CST EN LIGNE www.cst.fr

#### **MA PETITE ENTREPRISE\***

#### ACQUISITION DE PINNACLE SYSTEMS, INC. PAR AVID TECHNOLOGY, INC.

Une opération qui apportera à Avid une présence immédiate sur le marché de la vidéo grand public et lui permettra d'étendre son offre professionnelle broadcast.

Avid Technology, Inc. et Pinnacle Systems, Inc. ont annoncé le 21 mars qu'Avid avait arrêté les conditions de l'acquisition de Pinnacle. Une fois la transaction achevée (le " closing " de l'opération devrait intervenir au cours du deuxième ou troisième trimestre 2005), les produits professionnels de Pinnacle - comme les serveurs de diffusion MediaStream et les

### Commission supérieure technique de l'image et du son

22-24, avenue de Saint-Ouen, 75018 Paris

Tél.: 01 53 04 44 00

Télécopie : 01 53 04 44 10 Nous écrire : redaction@cst.fr

Consulter : <u>www.cst.fr</u>

N° 99

Directeur de la publication :

Yves Louchez.

Secrétaire de rédaction :

Valérie Seine.

Comité de rédaction :

René Broca, Jean-Jacques Compère, Christian Guillon, Philippe Loranchet,

Yves Louchez.

Ce numéro a été coordonné par

Valérie Peseux.

Avec la collaboration de : Diane Baratier, Alain Besse, Richard Billeaud, Dominique Bloch, René Broca, Christian Comte, Jimmy Glasberg, Jean-Baptiste Hennion, Olivier Hillaire, Yves Louchez,

Maquette : Jean-Jacques Bouhon.

Imprimerie: Delubac-Diffusion Paris.

Valérie Peseux et Frédéric Sabouraud.

Siret 382 269 900 00033 Dépôt légal : mai 2005 systèmes d'habillage graphique Deko pour la diffusion en direct - viendront compléter les solutions broadcast d'Avid qui lui ont permis de devenir un acteur majeur de cette industrie. De plus, la division grand public de Pinnacle - qui a vendu plus de 10 millions d'unités à ce jour - formera les bases d'une nouvelle division vidéo grand public chez Avid, lui permettant ainsi de se positionner immédiatement avec une présence forte sur ce segment de marché.

Pour plus d'informations, veuillez consulter les sites Internet suivants : www.avid-technology.fr

et www.pinnaclesys.com

#### CAPELLA HOME VIDEO REPREND LA BRANCHE ANIMATION DE SPARX

Grâce à cette acquisition, Capella Home Video entre dans le marché très convoité de l'animation 3D.

A l'issue d'une procédure de redressement judiciaire, Sparx, l'une des principales sociétés d'animation et d'effets visuels en Europe, a été cédée, par jugement du Tribunal de Commerce de Paris le 11 mars 2005, à Capella Home Video pour la partie Animation et au Groupe Transatlantic pour la partie Publicité et Effets visuels. Rappelons que Sparx a été fondée en 1995 par Jean-Christophe Bernard et Guillaume Hellouin.

Cette cession donne lieu à la création de deux entités distinctes. La partie Animation conservera l'enseigne et la marque SPARX. La partie Publicité et Effets visuels se nommera dorénavant SPARX FX.

Pour plus d'informations, consulter leur site Internet : www.sparx.com

#### INTÉGRATION DE DISCREET À AUTODESK

Autodesk donne une nouvelle image à Discreet : le chef de file de l'industrie de la télévision, de la postproduction et du jeu devient Autodesk Media and Entertainment

Autodesk, Inc. a annoncé le 24 mars la création de sa division Autodesk Media and Entertainment. Anciennement connue sous le nom de Discreet, la division continuera à offrir des produits et de nouveaux services dans les secteurs de la production cinématographique, de la vidéo, du jeu et dans les secteurs connexes des médias et du divertissement.

Le changement de marque ne touchera pas les équipes de ventes, d'assistance technique et de développement des produits. Bien au contraire, Autodesk Media and Entertainment fournira des services supplémentaires à ses clients. Afin de développer et d'améliorer ses services d'assistance, la division ouvre un département de conseil sur l'industrie des médias et du divertissement.

Pour de plus renseignements, veuillez visiter le site Web : http://www.autodesk.com

### ADOBE ACQUIERT MACROMEDIA

La fusion des deux sociétés vise à constituer une plateforme technologique de nouvelle génération pour les contenus interactifs évolués.

La combinaison d'Adobe et de Macromedia apportera aux utilisateurs un ensemble de solutions plus puissantes pour créer, gérer et publier une grande variété d'applications et de contenus sur de nombreux systèmes d'exploitation, appareils et supports.

Pour obtenir des informations complémentaires, rendez-vous sur www.adobe.com.

<sup>\*</sup> Nouvelle rubrique faisant référence au titre du film réalisé par Pierre Jolivet en 1998.

## NOS PARTENAIRES AUX RENDEZ-VOUS DE LA CST – CANNES



Chaque jour à midi, un cocktail est offert par un de nos partenaires en présence d'un invité d'honneur Cartons d'invitation à retirer à l'Espace CST à La Pantiero